



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : TUDOR Andreea

Objet : Dossier papier Hors AU - AUTORISATION PREALABLE D'ENSEIGNE

Numéro : AP 062498 26 00012 U6201

Adresse du projet : 51 rue René Lanoy 62300 LENS

Déposé en mairie le : 24/03/2026

Reçu au service le : 26/03/2026

Nature des travaux: 15023 Enseignes

Demandeur :

GOLDEN HORN représenté(e) par

Madame ES Cécile

14 rue de Béziers

62220 CARVIN

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Cependant, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Ce projet d'enseigne porte sur un bâtiment des années 1950 avec étages en brique, qui s'inscrit dans un environnement urbain constitué de façades anciennes alignées sur rue avec commerces, dont plusieurs bâtiments très qualitatifs de style Art Déco.

Considérant que ce projet est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord - Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, dont la valeur doit être préservée sous peine de porter atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux,

Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code du patrimoine,

L'architecte des Bâtiments de France donne un avis favorable sous réserve du respect des prescriptions suivantes :

- Tenant compte de l'échelle et du caractère de la façade, les lettres doivent être disposées sur une seule ligne, afin de mieux s'insérer dans l'architecture de la façade et du front bâti. L'éventuel logo accompagnant doit rester dans les mêmes proportions dimensionnelles.
- Les lettres métallisées dorées et très brillantes tranchent par rapport aux teintes douces du bâti ancien. Leur aspect sera patiné ou de teinte colorée en accord avec le bâti.

Fait à Arras



Sign  electronically par
Andr a TUDOR-HENON
Le 04/04/2026   18:18

Architecte des B timents de France
Madame Andreea TUDOR

Cet avis ne constitue pas une d cision d finitive sur le dossier. Cette d cision sera prise par l'autorit  comp tente charg e de d livrer les autorisations de travaux. Par cons quent, le demandeur ne peut pas d buter les travaux   la r ception de cet avis.

ANNEXE :

Maison Syndicale des mineurs et ancienne salle de cinéma "Le Cantin". situé à 62498|Lens|au 78 Casimir Beugnet (rue rue Emile Zola.

Monument aux morts du rond-point Van Pelt situé à 62498|Lens.